

Avignon, 31 mars 2017

académie
Aix-Marseille



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Vaucluse

Pôle académique du CFG

Pôle des examens et
concours

Dossier suivi par
J. Chauveau
Téléphone
04 90 27 76 59
Fax
04 90 27 76 47
Mél.
ce.polecfg
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Le directeur académique des services
de l'éducation nationale de Vaucluse

à

Mesdames et messieurs les chefs de centre

Mesdames et messieurs les directeurs
d'établissements de formation
publics et privés

Objet : organisation générale du CFG – Session 2017 - 06 candidats individuels
Références : Articles D.332 - 23 à D. 332 – 29 du code de l'éducation.
Arrêté du 19-07-2016, B.O. n°33 du 15-09-2016

Je vous prie de trouver ci-après les instructions relatives à l'organisation et au déroulement des épreuves du Certificat de Formation Générale (CFG) au titre de la session de juin 2017. En annexe vous voudrez bien trouver le calendrier des opérations, le tableau récapitulatif des centres d'examen, la fiche d'évaluation des candidats ainsi que le guide d'entretien pour les membres du jury.

I. Organisation

1-1 Modalités d'évaluation des candidats

Les candidats sont évalués à partir de deux épreuves écrites et d'une épreuve orale.

1-2 Modalités de certification des candidats

La décision finale prends en compte le nombre total de points acquis aux épreuves écrites et à l'épreuve orale.



II. Calendrier des opérations

Voir annexe 1

III. Les centres d'examen

Les établissements désignés pour assurer l'accueil des candidats et l'organisation des centres sont présentés dans l'**annexe 2**.

Les chefs de centre sont responsables de l'organisation matérielle ainsi que du bon déroulement des épreuves. **En cas d'absence constatée le jour même des épreuves, ils doivent prendre toutes les mesures pour procéder au remplacement des enseignants déclarés absents. La transmission des consignes et la prise en charge des dossiers des candidats par les membres de jury devront être terminées pour 8 h 30, heure à laquelle les premiers candidats se présentent.**

3.1 Matériel d'examen

Les centres d'examen désignés pour recevoir les candidats prendront en charge le matériel (sujets, consignes et brouillon) selon des modalités qui seront définies ultérieurement.

Pour l'épreuve orale les centres d'examen s'assureront auprès des établissements d'inscription de détenir les dossiers supports des candidats.

Pour mémoire, nous vous rappelons que les étiquettes de tables, d'anonymat des copies et les PV de jury sont à éditer à partir de l'application CFG.

3-2 Gestion des dossiers supports des candidats pour l'épreuve orale (de 5 à 10 pages)

Les dossiers des candidats seront établis en trois exemplaires dont deux seront acheminés vers le centre d'examen pour **le lundi 22 mai 2017 au plus tard**. Les établissements d'inscription devront joindre obligatoirement aux dossiers une liste **précisant le nom des candidats présentés avec dossier et ceux sans dossier**.

La réglementation de l'examen ne prévoit aucune pénalité à l'encontre des candidats qui n'auraient pas transmis de dossier.

IV. Convocation des enseignants

Les convocations seront établies par le pôle CFG et adressées aux enseignants sous couvert des chefs d'établissements.

Nous vous rappelons que les différents travaux font partie intégrante des missions réglementaires confiées aux enseignants.

Aussi, aucune dispense ne saurait être accordée, pour quelque motif que ce soit, aux personnels sollicités qui se trouvent en position normale d'activité.

V. Convocation des candidats

Les convocations des candidats individuels seront établies par le pôle académique du CFG et éditées par les établissements d'inscription, selon le calendrier joint en annexe.

VI. Calendrier des épreuves



Epreuves	Durée	Dates
Français	1 heure	Mardi 6 juin à 8 h 30
Mathématiques	1 heure	Mardi 6 juin à 9 h 30
Orale	20 minutes	Mardi 6 juin à partir de 14h 00 et mercredi 7 juin de 8 heures 30 à 17 heures 30

VII. Saisie de l'évaluation chiffrée des épreuves écrites et orale

Pour rappel : les chefs de centres d'examens qui accueillent **les épreuves écrites** ainsi que **l'épreuve orale** ont la responsabilité de veiller à la saisie des évaluations dans l'application CFG selon le calendrier. Nous attirons plus particulièrement votre attention afin que cette étape se déroule dans le respect des délais impartis et dans la vérification scrupuleuse du nombre de points saisis.

VIII. Délibération et publication

8-1 Délibération

le jury académique se réunira à la DSDEN de Vaucluse **le mercredi 21 juin 2017 à 9 heures** et statuera sur les résultats des candidats au vu de l'ensemble des points obtenues aux différentes épreuves.

Le certificat de formation générale est attribué aux candidats individuels ayant obtenu un nombre de points égal ou supérieur à 200 points sur l'ensemble des épreuves.

8-2 Publication des résultats

Les résultats de l'examen seront disponibles pour tous les établissements **le jeudi 29 juin 2017 à 14 heures**. Il revient aux établissements de procéder à l'affichage des résultats.

Les relevés de notes des candidats seront disponibles sur l'application CFG dès la publication des résultats.

Les diplômes seront envoyés aux/ou pris en charge par les établissements d'inscription dans le courant du mois de septembre 2017.

Le pôle académique du CFG est à votre disposition pour toutes précisions qui s'avèreraient utiles.



Dominique BECK

CALENDRIER CFG

SESSION 2017 - 06 candidats individuels

OPERATIONS	DATES	INTERVENANTS
Diffusion de la circulaire d'inscription	Janvier 2017	Pôle académique du CFG
Campagne d'inscription	du 5 janvier au 27 janvier 2017	Pôle académique du CFG & établissements d'inscription
Dépôt des confirmations d'inscription accompagnées des pièces justificatives	Jeudi 2 février 2017 dernier délai	Pôle académique du CFG & établissements d'inscription
Dépôt des dossiers d'aménagements	Mardi 28 février 2017 dernier délai	Etablissements d'inscription & centres d'examen
Organisation des centres d'examen	Janvier-février-mars 2017	Pôle académique du CFG
Diffusion de la circulaire d'organisation, de l'arrêté d'organisation, de l'arrêté portant jury académique de délibération	avril 2017	Pôle académique du CFG
Convocation du jury académique de délibération	avril 2017	Pôle académique du CFG
Convocations des jurys – oraux	avril 2017	Pôle académique du CFG
Convocations des correcteurs	avril 2017	Pôle académique du CFG
Mise à disposition des convocations des candidats	mai 2017	Pôle académique du CFG & établissements d'inscription
Mise à disposition du matériel d'examen écrit & oral	mai 2017	Pôle académique du CFG – centres d'examen écrit et oral
Dépôt des dossiers supports des candidats au centre d'examen	lundi 22 mai 2017 dernier délai	Etablissements d'inscription des candidats individuels & Centres d'examen écrit
Epreuves écrites et orale	Mardi 6 juin & mercredi 7 juin 2017	Chefs de centre d'examen
Saisie de l'évaluation chiffrée des épreuves écrites et orales dans l'application CFG	Lundi 12 juin 17 heures dernier délai	Chefs de centre & enseignants correcteurs - interrogateurs
Edition des PV d'examen et autres statistiques des candidats	Jeudi 15 juin 2017	Pôle académique du CFG
Jury académique de délibération	Mercredi 21 juin 2017 à 9 heures	Pôle académique du CFG Salle des sujets
Résultats et affichage	Jeudi 29 juin 2017 14 heures	Etablissements d'inscription

CFG 2017-06

Candidature individuelle

SECTEUR 04	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND IND	CENTRE D'EXAMEN ECRIT	LOCALITE	TOTAL IND
CLG	TREMP LIN 04	DIGNE	2	LE MT D'OR	MANOSQUE	42
	LA LIGUE DE L'ENS	DIGNE	8			
	LA LIGUE DE L'ENS	MANOSQUE	6			
	LP BEAU DE ROCHAS	DIGNE	1			
	IAP MANOSQUE	MANOSQUE	14			
	IAP SISTERON	SISTERON	11			
EP	EP CENTRE SCO	DIGNE	4	EP CENTRE SCO	DIGNE	4
						46

SECTEUR 05	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND IND	CENTRE D'EXAMEN ECRIT & ORAL	LOCALITE	TOTAL IND
CLG	GRETA GAP	GAP	3	CLG CENTRE	GAP	9
	CEFTP ADSEA 05	ASPRES SUR BUECH	6			
	EP CENTRE SCO	GAP	1	EP CENTRE SCO	GAP	1
						10

CFG 2017-06

Candidature individuelle

SECTEUR 84	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND IND	CENTRE D'EXAMEN ECRIT & ORAL	LOCALITE	TOTAL IND
EREA	P VINCENSINI	VEDENE	16	P VINCENSINI	VEDENE	65
	ERUDIS	AVIGNON	1			
	IME ST ANGE (JB FOUQUE)	AVIGNON	1			
	ST JOSEPH	CHATEAURENARD	1			
	ADFC84	AVIGNON	40			
	UEAJ	AVIGNON	6			
	ACAFMSA	VAISON LA R	32	ACAFMSA	VAISON LA R	52
	UNIV POPULAIRE DU V	CARPENTRAS	15			
	UEMO PJJ	CARPENTRAS	5			
CEF	CEF	MONTFAVET	4	UNITE EDUC	MONTFAVET	4
EP	EP CENTRE SCOLAIRE	LE PONTET	21	EP CENTRE	LE PONTET	21
						142

CFG 2017-06

Candidature individuelle

SECTEUR 13	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND IND	CENTRE D'EXAMEN ECRIT & ORAL	LOCALITE	TOTAL IND
SEGPA	ARES FORMATION	AIX EN PROVENCE	1	LP E ZOLA	AIX EN PVCE	40
	LP E ZOLA	AIX EN PROVENCE	5			
	AREFP	AIX EN PROVENCE	5			
	INST, REED TR CARACT - LA SARIETTE	AIX EN PROVENCE	13			
	ITEP LES CADENAU	PENNES MIRABEAU	16			
CTRE DE FORM	EPIDE	MARSEILLE	40	EPIDE	MARSEILLE 15	186
	ETAB DEF MOTEUR ST THYS	MARSEILLE	1			
	CIERES	MARSEILLE	32			
	IME VALBRISE	MARSEILLE 11	4			
	EPFF	MARSEILLE 6	41			
	COMPETENCES ET METIERS	LA CIOTA	1			
	UEAJ AIX EN PROVENCE	AIX EN PROVENCE	7			
	ASSO ASM MEDIATION	MARIGNANE	10			
	ETAB FICTIF CAND ISOLE 13	MARSEILLE	2			
	ARC EN CIEL	MARSEILLE	5			
	ASSO PEP 13 LYC LA FOURRAGERE	MARSEILLE 11	27			
	ETAB SENSORIEL LES HIRONDE	MARSEILLE	3			
	CENTREJB FOUQUE	MARSEILLE 10	13			
LPP	SUD FORMATION	MARSEILLE	44	J RAYNAUD	MARSEILLE 13	71
	ASPROCEP	MARSEILLE	22			
	ACOPAD	MARSEILLE	5			
SEGPA	CENTRE DE FORMATION -ADEF	MARSEILLE	16	D MILHAUD	MARSEILLE 12	69
	AREFP	MARSEILLE	15			
	CANA	MARSEILLE	25			
	GYPTIS FORMATION		13			
CLG	CTRE POPULAIRE	MARSEILLE	16	H WALLON	MARSEILLE 14	64
	LPP LA CABUCELLE	MARSEILLE	16			
	LP L DE VINCI	MARSEILLE	13			
	IME ESCAT	MARSEILLE	2			
	TETRACCORD	MARSEILLE	17			
SOC	EP LES BEAUMETTES CENTRE	MARSEILLE 9	0	EP LES	MARSEILLE 9	0
SOC	EP CENTRE SCOLAIRE	AIX-LUYNES	16	EP CENTRE	AIX-LUYNES	16
SOC	EP CENTRE SCOLAIRE	ARLES	0	EP CENTRE	ARLES	
SOC	EP CENTRE SCOLAIRE	TARASCON	8	EP CENTRE	TARASCON	8
SOC	EP CENTRE SCOLAIRE	SALON DE PVCE	7	EP CENTRE	SALON DE	7
SOC	EPM CENTRE SCOLAIRE	MARSEILLE 11	6	EPM CENTRE	MARSEILLE 11	6
SOC	CEF LES CEDRES	MARSEILLE 9	0	LES CEDRES	MARSEILLE	0
						467

 académie Aix-Marseille direction des services départementaux de l'éducation nationale Vaucluse éducation nationale	FICHE D'EVALUATION DE L'EPREUVE ORALE DU CFG SESSION JUN 2017
--	--

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Statut	Candidat scolaire et/ou individuel

Lieu de l'épreuve :

Jury n°

Domaine	compétences	Liens avec les objectifs de compétences à maîtriser en fin de cycle 3	Indications pour l'évaluation. Le candidat devra notamment être capable de ...	Candidat scolaire ou individuel
				Points/bloc
DOMAINE 1 Le langage pour penser et communiquer	Dire	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter sa prise de parole (attitude et niveau de langue) à la situation de communication (lieu, destinataire, effet recherché). - Prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue. - Répondre à une question par une phrase complète à l'oral. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Se présenter en tant que personne (identité...). ✓ Préciser son « statut » (élève de collège ou autre). ✓ Présenter succinctement son parcours scolaire et/ou professionnel. ✓ Annoncer le thème du dossier. ✓ Employer un vocabulaire le plus adapté possible à la situation d'entretien. ✓ Tenir compte des questions et remarques des membres du jury. ✓ Répondre en construisant des phrases.. 	« BLOC 1 » /80
	Ecrire	<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger un texte [...] en respectant des consignes imposées. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Respecter le cahier des charges de l'épreuve : <ul style="list-style-type: none"> - le dossier fait 6 pages maximum ; - la rédaction du dossier a impliqué l'usage des technologies de l'information et de la communication ; - le dossier présenté a été élaboré à partir de l'expérience professionnelle et/ou d'un stage de formation et/ou l'un des quatre parcours éducatifs.(Art 9 de l'arrêté 19-07-2016) 	
DOMAINE 3 La formation de la personne et du citoyen	Avoir un comportement responsable	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les règles de la vie collective. - Respecter tous les autres, et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons. - Connaître des comportements favorables à sa santé et sa sécurité. - Connaître quelques notions juridiques de base. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Employer des formules de politesse (penser à dire bonjour et au revoir par exemple...). ✓ Adapter sa tenue à une situation d'épreuve orale d'examen. ✓ Faire preuve d'un comportement adapté (par exemple se découvrir le cas échéant, entrer et s'asseoir lorsqu'on y est invité, se tenir convenablement, ne pas mâcher de chewing-gum, ...). ✓ Mettre en relation ses connaissances relatives à un environnement social ou professionnel (comportements favorables à sa santé et sa sécurité, notions juridiques de base par exemple) avec le dossier présenté. 	« BLOC 2 » /40



Domaine	Compétences	Liens avec les objectifs de compétences à maîtriser en fin de cycle 3	Indications pour l'évaluation. Le candidat devra notamment être capable de ...	Candidat scolaire ou individuel
				Validation
DOMAINE 3 La formation de la personne et du citoyen	Être acteur de son parcours de formation et d'orientation.	<ul style="list-style-type: none"> - Se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers de secteurs et de niveaux de qualification variés. - Connaître les parcours de formation correspondant à ces métiers et les possibilités de s'y intégrer. - Savoir s'autoévaluer et être capable de décrire ses intérêts, ses compétences et ses acquis. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Au regard du parcours de formation et/ou d'orientation du candidat : <ul style="list-style-type: none"> - savoir présenter un métier ou un champ professionnel (description par les tâches significatives ; avantages, inconvénients, risques professionnels par exemple) ; - connaître des compétences et qualités requises pour exercer le métier envisagé ou travailler dans un champ professionnel ET mettre en relation ces compétences et qualités avec ses propres compétences, qualités et centres d'intérêt ; - identifier des filières de formation et des organismes d'information et d'aide ; - présenter son projet (d'orientation ou de métier ou de formation, en fonction de la situation du candidat). ✓ Le cas échéant, présenter ses centres d'intérêt personnels. 	« BLOC 3 » /40
	Faire preuve d'initiative	<ul style="list-style-type: none"> - S'engager dans un projet individuel. 		
				Nombre total de « points acquis » / 160

AVIS DES MEMBRES DE LA COMMISSION.

- Avis favorable (avoir obtenu une moyenne égale ou supérieure à 80)
 Avis défavorable

**Si besoin, appréciation des membres de la commission.
Nécessité en particulier de motiver en cas d'avis défavorable.**

Date, nom et signature des membres de la commission.

CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE SESSION 2017

EPREUVE ORALE

Définition de l'examen

Le Certificat de Formation Générale (CFG) valide l'aptitude des candidats à l'utilisation des outils de l'information, de la communication sociale et leur capacité à évoluer dans un environnement social et professionnel. Il garantit l'acquisition de compétences du cycle 3 au moins égale à l'échelon 3..
« **maîtrise satisfaisante** » du socle commun de connaissances de compétences et de culture.

L'épreuve orale

Les candidats sous statut scolaire, stagiaires de la formation professionnelle et individuels, présentent une épreuve orale, d'une durée de 20 minutes, qui consiste en un entretien avec une commission d'interrogation composée de deux enseignants.

L'entretien permet d'apprécier les aptitudes du candidat à la communication orale, aux relations sociales et sa capacité à exposer son expérience professionnelle et à se situer dans son environnement social et professionnel.

Par un questionnement ouvert et un registre de langue adapté, les membres du jury recherchent à :

- faciliter l'expression du candidat ;
- permettre au candidat de faire part de son expérience personnelle et d'exprimer son point de vue.

L'accueil est un moment important. Le candidat sera placé dans un climat de confiance propre à développer les échanges. Les examinateurs veilleront à ce que le candidat ait bien compris les objectifs de l'entretien. Les membres de la commission n'hésiteront pas, si besoin, à reformuler ou à faire reformuler leurs questions.

Pour tous les candidats l'épreuve est notée sur 160.

Le dossier

L'épreuve orale prend appui sur un dossier préparé par le candidat.

Le dossier préparé par le candidat repose sur l'expérience professionnelle, soit sur l'un des parcours éducatifs qu'il a suivi, notamment à l'occasion d'un ou plusieurs stages (Art 9 de l'arrêté du 19-07-2016). Sa rédaction implique l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Le dossier comporte au maximum 6 pages, y compris les annexes éventuelles, avec possibilité d'ajouter en complément une couverture et un sommaire.

Si le choix d'une couverture a été fait, ce support pourra être utilisé pour renseigner les lecteurs sur le contenu du dossier (titre, illustrations, dessin personnel...).

La présentation sous forme de dossier implique que les documents soient rassemblés, au choix du candidat : documents reliés, collés ou agrafés, utilisation d'une chemise ou d'un porte-vues.

Le dossier doit comporter obligatoirement les informations relatives au candidat :

- nom prénom ;

- statut du candidat : scolaire ou stagiaire de la formation professionnelle dans un établissement public ou candidat individuel.

La rédaction du dossier démontre l'aptitude du candidat à utiliser les technologies de l'information et de la communication. Des parties manuscrites pourront être acceptées (texte, dessin, graphique, plan, montage d'illustrations...).

Pour la lisibilité du dossier, il est conseillé d'utiliser de préférence :

- taille minimale des caractères = 12,
- espace entre les lignes interligne = 1,5.

Le tableau ci-dessous présente des liens possibles entre les objectifs visés au travers de l'épreuve orale et les référentiels du socle commun de connaissances de compétences et de culture

objectifs visés au travers de l'épreuve orale	liens possibles avec les référentiels du socle commun de connaissances, de compétences et de culture	
	DOMAINES	COMPETENCES
apprécier les aptitudes à la communication orale et à l'expression écrite	DOMAINE 1 Les langages pour penser et communiquer	Dire Ecrire Parle, raconte, communique, argumente
apprécier les aptitudes aux relations sociales	DOMAINE 3 La formation de la personne et du citoyen	Avoir un comportement responsable
apprécier la capacité à exposer son expérience personnelle	DOMAINE 1 Les langages pour penser et communiquer DOMAINE 3 La formation de la personne et du citoyen	Dire , Ecrire Faire preuve d'initiative Prendre, entreprendre et mettre en œuvre son projet.
apprécier la capacité à se situer dans son environnement social ou professionnel.	DOMAINE 3 La formation de la personne et du citoyen	Avoir un comportement responsable Faire preuve d'initiative Être acteur de son parcours de formation et d'orientation.